



# ÉDITO

n°32

# LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Mai 2017

## Élection Présidentielle

**Chères archampoises et archampoises,**

Le dimanche 23 avril 2017, vous vous êtes rendus aux urnes afin d'exprimer votre choix parmi les 11 candidats à la Présidence de la République à l'occasion du premier tour de scrutin. C'est dans une bonne proportion que vous avez effectué votre devoir citoyen puisque sur 1486 inscrits, vous avez été 1086 votants (73,08%), ce qui représente une abstention de 400 personnes (26,92%). Si l'on compte 14 votes blancs (1,29%) et 3 nuls (0,28%), ce sont 1069 votes exprimés (71,94%).

Comme vous le savez, c'est François Fillon (LR) qui est arrivé en tête dans notre commune avec 389 voix (36,39%), suivi d'Emmanuel Macron (En marche !) avec 304 voix (28,44%). Viennent ensuite en 3<sup>ème</sup> position, Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) avec 128 voix (11,97%), en 4<sup>ème</sup> position, Marine Le Pen (FN) avec 114 voix (10,66%), en 5<sup>ème</sup> position, Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France), avec 58 voix (5,43%), en 6<sup>ème</sup> position, Benoît Hamon (PS) avec 43 voix (4,02%), en 7<sup>ème</sup> position, Philippe Poutou (NPA) avec 10 voix (0,94%), en 8<sup>ème</sup> position, François Asselineau (UPR) avec 9 voix (0,84%), en 9<sup>ème</sup> position, Jean Lassalle (Résistons !) avec 8 voix (0,75%), en 10<sup>ème</sup> position, Nathalie Arthaud (LO) avec 3 voix (0,28%) et enfin en 11<sup>ème</sup> position, Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès) avec 3 voix (0,28%).

Ce résultat communal ne reflète pas la réalité nationale, puisque ce sont Emmanuel Macron et Marine Le Pen qui ont été qualifiés pour le second tour par les Français. Malgré les 114 voix exprimées pour le Front National, nous sommes satisfaits de constater que les extrêmes ne sont pas majoritaires dans notre commune et vous invitons à voter massivement au 2<sup>ème</sup> tour le dimanche 7 mai, même si nous reconnaissons qu'il faut parfois faire la queue et nous nous en excusons !

**Gaël Louchart**

## CÉRÉMONIE DU LUNDI 8 MAI 2017



Programme des cérémonies de commémoration du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945



### 11h30 : Début de la cérémonie

- Dépôt d'une gerbe
- Lectures des enfants de l'École
- Discours du Maire
- Message officiel
- Appel aux Morts
- Minutes de silence
- Fermeture du ban

### 12h00 : Vin d'honneur



## VIDE-GRENIER

Le Sou des écoles d'Archamps

Buvette et petite restauration sur place



**Samedi 20 mai 2017**

de 9h à 18h sur le parking de la Mairie

Pour plus d'information, contactez nous au 06 51 72 07 82 ou [contact@archamps-lesou.fr](mailto:contact@archamps-lesou.fr)

## IMPORTANT

TARIFS DE LA CANTINE

La commission finance élabore de nouvelles tranches tarifaires liées au quotient familial pour permettre aux familles les plus modestes de payer moins cher les repas de la cantine.

Ces nouveaux tarifs devraient être proposés à l'approbation du Conseil municipal le 23 mai prochain.

**La municipalité**

## AUBERGE D'ARCHAMPS



Vous avez certainement remarqué ce beau petit logo jaune, fixé sur la façade à côté de l'entrée de votre Auberge ! Il s'agit là de la première distinction

culinaire obtenue par l'établissement depuis son ouverture. Cette reconnaissance, attribuée par les experts du célèbre guide Gault & Millau, vient récompenser le travail régulier et passionné de toute l'équipe du Chef Guilhem Gazeau, depuis sa reprise de l'établissement en octobre 2015.

Grâce à une cuisine sincère, élaborée à base de produits frais et du terroir et à une équipe professionnelle et accueillante, s'asseoir aujourd'hui à une table de notre Auberge, est un réel plaisir. C'est un grand honneur pour toute la commune et nous adressons toutes nos félicitations à



De gauche à droite : Nathanaël - Mathilde - Mathieu - Florian - Joëlle - Anaïs - Guilhem Gazeau.

Monsieur Gazeau et à toute son équipe de cuisine, Florian, Matthieu et Joëlle, ainsi qu'à la salle, Nathanaël, Anaïs et Mathilde. Un grand bravo et un grand merci, grâce à eux, notre auberge a soigné son « éGault et Millau la barre ».

**Gaël Louchart**

## LES ARCHI' À ARCHAMPS !



Le 12 avril 2017, les 3 équipes de maîtrise d'œuvre qui ont été retenues parmi les 57 qui se sont présentées au Concours pour la construction du nouveau groupe scolaire, ont été reçues à Archamps pour une visite de site.

Sous l'égide de Laura DEVIN, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme, assistée d'Olivier GRANGER et Marjolaine HENRY du Cabinet AMOME Conseils, les architectes entourés de leurs bureaux d'études (paysagisme, voirie, acoustique, structure

notamment) ont pu prendre connaissance du terrain devant accueillir le projet, ainsi que ses environs. Ils ont également pu découvrir la vie du chef-lieu : activités & projets en cours (école de musique, terrain de sport, future pharmacie, future boulangerie,...), stationnements, mobilités, flux et provenance des véhicules,... Tous ces éléments leurs ont ainsi permis de préciser le programme technique détaillé de construction qui leur a été fourni au début du mois d'avril.

Prochaine étape : les trois équipes ont quelques mois pour travailler à partir du programme, et présenter au jury un projet qui y réponde.

**Leurs propositions architecturales sont attendues avec impatience !**

# VOUS EXERCEZ UNE PROFESSION MÉDICALE OU PARAMÉDICALE ?

## Une opportunité de s'installer dans notre village !



Vous l'aurez remarqué, une pharmacie est en cours de construction dans un bâtiment situé en face de notre mairie.

Ce projet est porté par un villageois qui a obtenu un permis de construire intégrant la pharmacie et deux espaces de 40m<sup>2</sup> chacun (et plus si af-

finités...) pour permettre le regroupement de professionnels de santé. Notre équipe a à cœur de favoriser l'installation de ces professionnels et nous avons réuni une première fois en mairie les professionnels qui nous avaient contactés (médecin psychiatre, orthophoniste et ostéo-

pathe). Ensemble, nous avons décidé de communiquer sur cette opportunité d'installation dans ce bulletin. Le rêve serait de trouver un médecin qui intégrerait une équipe pluridisciplinaire pour permettre un accès aux soins dans notre village !

Nous avons aussi publié une annonce auprès du SNJMG.

Alors si vous êtes un professionnel de santé et que vous êtes intéressé pour obtenir des informations sur ce projet, n'hésitez pas à nous contacter :

**Mireille Domenjoud**

[mireille.domenjoud@mairie-archamps.fr](mailto:mireille.domenjoud@mairie-archamps.fr)

**Laura Devin**

[laura.devin@mairie-archamps.fr](mailto:laura.devin@mairie-archamps.fr)



## DON DU SANG

Le 29 mars dernier, l'amicale des donneurs de sang avait donné rendez-vous à toutes les généreuses personnes pour remplir cette mission de santé publique et la municipalité remercie tous les bénévoles pour leur engagement dans la gestion et l'organisation de cette démarche. Toutefois, le comité est un peu déçu de constater la baisse du nombre de donneurs et ceci est une tendance nationale selon les médecins. Il re-

mercie les 34 donneurs présents et se remonte un peu le moral en enregistrant 6 nouveaux volontaires.

L'association vous invite à vous rendre en masse à la prochaine collecte qui aura lieu le **mercredi 7 juin de 17h00 à 19h30**, à la salle polyvalente d'Archamps, car les stocks nationaux sont au plus bas !

**NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

*Hélène Jacquiau*

## SYNDICAT MIXTE DU SALÈVE



Une animation encadrée par la Maison du Salève est prévue dans notre commune cette année. En 2017, la Maison du Salève proposera en effet 16 animations de sensibilisation à l'environnement sur l'ensemble du territoire : **Le mercredi 10 mai 2017, de 14h30 à 17h** sur le thème des petites bêtes, amies ou ennemies du verger, au verger des Pommerais à Archamps.

Cette journée s'inscrit dans le programme d'animation des « Espaces Naturels Sensibles » (ENS), financée par le Conseil Général de Haute Savoie.

**Plus d'infos :** Email du SMS : [info@syndicat-mixte-du-saleve.fr](mailto:info@syndicat-mixte-du-saleve.fr)  
Site internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)  
Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com)  
Site internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)

## MODALITÉ DOUCE

**ViaRhôna : venez donner votre avis !**

A l'occasion de la semaine du développement durable, la CCG organise le mardi 30 mai de 18h à 20h un atelier d'échange sur le projet d'itinéraire cyclable Viarhona - Sud Léman. Cet atelier participatif se déroulera à l'Espace Albert Fol à Valleiry. Cyclistes avertis ou simples intéressés, venez-vous exprimer !

**Plus d'infos :**

**[www.viarhona.com](http://www.viarhona.com)**

**Manifester votre intérêt :**

[mobilite@cc-genevois.fr](mailto:mobilite@cc-genevois.fr)



# LE CLOS DES CHÊNES la copropriété installe un composteur collectif !



Un composteur collectif a récemment été installé à la résidence «Le clos des Chênes». Le compostage permet de réduire le volume des poubelles de façon considérable tout en produisant un excellent compost pour les espaces verts ou les plantes d'intérieur.

Les composteurs collectifs sont mis gratuitement à la disposition des copropriétés par Sidepage (contactez M. Ilman : 06 77 63 93 15) ; un bio-seau est distribué à chaque foyer et une assistance technique est également proposée la première année d'utilisation. Simple, non ? De plus, c'est un excellent sujet de conversation entre voisins...

**Véronique Chareyre**

# ÉCONOMIE ÉCOLOGIE SOCIAL

Economie, écologie, social,  
Penser **ALTERNATIF** c'est **POSITIF** !

2017 Faites entrer  
le Développement Durable  
dans votre quotidien...

**Mercredi 31 mai - 9h00**  
Café philo  
Venez raconter ou écouter des  
histoires de frontières autour d'un  
café-débat  
Auberge communale d'Archamps

**Samedi 3 juin - 10h30**  
Atelier de cuisine Végan - sans  
gluten  
Inscription obligatoire  
Avec l'association ADAFP  
Salle polyvalente d'Archamps

**Mercredi 7 juin - 18h00**  
Que faire de vos briques alimentaires,  
Canettes, magazines ?  
Atelier de transformation en objets  
Apportez vos déchets si vous en avez !  
Par le SIDEPAGE  
Salle polyvalente d'Archamps

**Mardi 6 juin - 18h00**  
Abeille qui es-tu ?  
Petit film, diaporama,  
dégustation de miel,  
description d'une ruche par  
un apiculteur  
Salle polyvalente d'Archamps

**GRATUIT !**

Mairie d'Archamps - 04.50.43.63.64 - www.mairie-archamps.fr

## Informations complémentaires :

Il reste des parcelles de jardins partagés (contact : 04 50 43 63 64)  
La subvention pour l'achat de vélos électriques est reconduite  
(contact : 04 50 43 63 64)

## BABAR «LE CONTE»

**Dimanche 21 mai à 17h**  
à la salle polyvalente d'Archamps

Spectacle musical d'après «l'histoire de Babar»  
du compositeur Francis Poulenc

**Une création de Nelly Bance**  
**Cheffe d'orchestre**  
**et Alexis Bertin**  
**comédien**

**Théâtre interactif**  
**et musique en live**  
**A partir de 3-4 ans**

Billets à l'entrée :  
Enfant 5 €  
Adulte : 10 €



COMMUNALITÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

La lettre du transport scolaire n°3  
Avril 2017

**CAP SUR LES INSCRIPTIONS  
2017/2018**

**Inscriptions du 15 mai au 15 juin 2017**  
Je m'inscris en ligne sur [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)  
ou je m'inscris par courrier (des dossiers d'inscriptions  
papier sont disponibles en téléchargement sur le site  
[www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr))

**INFORMATIONS :** Service mobilité du lundi au vendredi  
de 10h à 12h et de 14h à 16h - [mobilite@cc-genevois.fr](mailto:mobilite@cc-genevois.fr)